



Restitution de mon vehicule

Par **emmanuelle_s**, le **22/09/2009** à **11:21**

Bonjour, nous avons acheté une voiture en août 2007, et dans la précipitation nous n'avons pas fait attention que nous étions sur un leasing, je me retrouve maintenant avec des traites de 500€/mois que l'organisme de crédit ne peut pas baisser(impossible). cela commence à faire un peu cher. lors de l'achat du véhicule le garage nous a fait un document dans lequel il s'engage à nous reprendre la voiture dans 36 mois au prix du financement qu'il reste à rembourser. ce document a-t-il une valeur légale? ou le garage peut-il le contester? concrètement puis-je me présenter chez eux l'année prochaine et leur rendre le véhicule? merci de votre réponse.